

Dalhem, le 29 mai 2020.

OBJET : Coronavirus – reprise de l'école - information


Chers parents,

Ce mercredi 27 mai 2020, le Comité de concertation (CODECO) a décidé d'activer une nouvelle étape dans le plan de reprise progressive des leçons pour l'enseignement fondamental en autorisant **la rentrée des classes maternelles dès ce 2 juin** ainsi que **celle de toutes les classes primaires dès ce 8 juin**. Le CODECO a fondé sa décision sur le dernier rapport du groupe d'experts pour le déconfinement (GEES).

Le choix de se concentrer sur ces années s'explique par le moindre risque épidémiologique que présente le retour à l'école des enfants de cet âge, à la fois entre eux et vis-à-vis du public adulte comme des enseignants. Il se justifie également par la volonté de soulager ces élèves de l'impact opéré par le confinement sur leur santé mentale.

Il est normal de se questionner sur le fondement de ces changements rapides. Nous comprenons que chaque parent s'interroge sur l'opportunité de mettre ou de ne pas mettre son enfant à l'école pour les quelques semaines restantes. Nous comprenons également nos équipes éducatives qui se questionnent sur ce revirement de situation alors qu'il y a encore à peine quelques jours, elles mettaient tout en œuvre pour aménager les locaux dans le respect de mesures beaucoup plus strictes. Cependant, il faut raison gardée et ne pas oublier que le processus sanitaire dans lequel nous sommes est par nature évolutif et progressif. Ce virus est nouveau et, dans ce contexte, il faut laisser le temps aux scientifiques de le comprendre et aux autorités de prendre des décisions en conséquence. Il n'est pas de notre ressort d'alimenter un débat mais il est de notre responsabilité d'accueillir vos enfants dans nos écoles en toute sécurité et nous nous en réjouissons. Il ne nous appartient pas non plus de juger les avis de chacun des parents. Nous sommes convaincus que quelque soit votre décision, elle sera prise dans l'intérêt du bien-être de votre enfant, de votre famille.

Ci-dessous, vous trouverez un aperçu des principales recommandations énoncées dans la [circulaire 7599](#), merci d'en prendre connaissance.



Soyez assurés que nous mobilisons tous nos efforts pour permettre une rentrée sereine et en toute sécurité pour nos élèves et notre personnel. Nous restons bien entendu disponibles si vous aviez des questions ou si vous souhaitiez des informations complémentaires.

Prenez bien soin de vous et de vos proches...mais prenez soin des autres aussi !

Ariane Polmans
Échevine de l'Enseignement
0471/089.627

Magali Pironnet
Directrice
Mortroux-Warsage
0498/615.753

Séverine Botty
Directrice
Dalhem-Neufchâteau
0486/637.880

Georges Gérard
Directeur
Berneau-Bombaye
0478/504.289

La [circulaire 7599](#) traduit de nouvelles recommandations formulées par les experts du GEES et qui impliquent un assouplissement important des normes de sécurité. Voici un aperçu de ces recommandations :

- **La règle de distanciation sociale reste** un point d'attention essentiel pour éviter la circulation du Covid 19. Elle doit être respectée autant que possible entre les membres du personnel ; entre les membres du personnel et les parents ; entre les membres du personnel et les élèves de primaire.
Les consignes relatives aux distances de sécurité pourront être assouplies en ce qui concerne les élèves de primaires entre eux.
Lors des récréations, les élèves doivent jouer autant que possible avec leurs camarades de classe selon le principe de " bulle de contacts ".
- Les **horaires d'arrivée et de départ** des groupes d'élèves doivent être **aménagés** de façon à limiter autant que possible les regroupements de personnes.
- Complémentairement, les **activités en plein air** sont **encouragées**. Les locaux doivent être aérés autant que possible.
- Dans l'enseignement maternel, pour des raisons pédagogiques et sociales, il n'est pas conseillé au personnel enseignant de porter un **masque** lorsqu'ils s'occupent des enfants. Par contre, le port du masque est toujours fortement recommandé entre adultes.
Dans l'enseignement primaire, les élèves ne doivent pas porter de masque.
En ce qui concerne le personnel enseignant/encadrant, le port du masque est fortement recommandé si les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées.
- Les **repas froids** (tartines) sont préférés, de préférence en classe (plus de repas chauds dans nos écoles communales d'ici le 30 juin).
- L'**accès aux toilettes** doit être organisé de manière à éviter autant que possible les regroupements. Des affiches doivent être placardées dans les toilettes pour rappeler aux élèves et au personnel de tirer la chasse d'eau et de respecter l'hygiène.
- **Les autres règles imposées dans la circulaire 7550 restent d'application** (poubelles fermées partout, gel hydroalcoolique, savon et serviettes jetables, espace "premiers secours" pour les enfants ou instituteurs malades) et ce afin de maintenir la sécurité de tous.
Cependant, comme le précise la circulaire, cette situation sera réévaluée en permanence en fonction de l'évolution de la situation, des nouvelles directives fédérales et de la réalité du terrain.
- **Pour rappel** : Les garderies des élèves le matin et le soir seront assurées durant les tranches horaires prévues en temps normal par le personnel ATL en veillant à respecter les normes de sécurité précitées.